CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57860** **VALABLE JUSQU'AU** **08/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 42 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT B420330920

Siret : 420 330 920 00042

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4303965

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL390582

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL390582

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/04/2026

Raison sociale : SOBRA

Sigle : S O B R A SÀRL

1 RUE DE LA LIBERATION
ZI LES RIVES DU DOUBS
25700 VALENTIGNEY

Téléphone : 03 81 34 69 11 **Fax :** 03 81 34 69 24

Portable : 06 60 16 50 38

Responsabilité légale :
DOGAN HUSEYIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sobra.sarl@outlook.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 503 273 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	18	08/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/06/2026 09:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.